

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION

Télépiloter un drone et gérer une activité d'exploitant UAS professionnel

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir desquels le dispositif de formation visant la certification est initié :

La certification s'adresse aux professionnels souhaitant acquérir les compétences pour le télépilotage de drone et la gestion d'une activité d'exploitant UAS professionnel.

Elle s'adresse :

- aux professionnels en création d'activité ou d'offre incluant l'usage de drones (UAS)
- aux professionnels télépilotes souhaitant monter en compétences et gérer cette activité pour un exploitant UAS

La certification répond au besoin des exploitants UAS (drone) professionnels de s'assurer que l'activité est encadrée et reste conforme à la réglementation et ses changements, et que cet encadrement s'adapte à l'évolution de ses usages du drone. Elle concerne de nombreux secteurs (audiovisuel, génie civil, infrastructures et réseaux, sécurité civile, agriculture, transport de fret, études scientifiques, etc.) et métiers nécessitant l'intégration de drones afin de proposer des prises de vue aériennes, gagner en précision et en productivité et limiter les risques. Ce besoin s'inscrit dans la forte croissance et l'évolution rapide des usages professionnels du drone.

Les compétences faisant l'objet de cette certification sont mobilisables et essentielles pour la gestion d'activité de tout exploitant UAS professionnel. La certification permet au candidat d'attester l'acquisition des compétences techniques et organisationnelles pour la réalisation des vols à l'aide d'un UAS, l'organisation d'une équipe de télépilotes et le maintien de leurs compétences, la gestion d'un parc d'UAS, la diminution des risques liés à l'usage du drone et le suivi de l'activité d'exploitant UAS professionnel.

Prés-requis :

Être âgé de 16 ans,

Être porteur d'un projet professionnel visant l'utilisation d'UAS ou utiliser un UAS au sein d'une structure professionnelle,

Être détenteur de l'examen théorique pour la catégorie Ouverte, ou être détenteur de l'examen théorique pour la catégorie Spécifique et une formation pratique en centre déclaré.

Accessibilité :

Consultez les adaptations possibles aux situations de handicap page 5 ou contactez notre référent handicap via certification@minutedrone.com pour étudier l'adaptation des modalités et la mise en place de mesures adaptées pour le passage de la certification.

Référentiels		
Référentiel de Compétences	Référentiel de certification	
	Modalités	Critères
<p>C1 . Déterminer le rôle des encadrants et télépilotes d'un exploitant dans le cadre de l'utilisation professionnelle d'UAS afin de clarifier leurs missions et responsabilités en complétant un Manuel d'Exploitation.</p> <p>C2 . S'assurer de l'acquisition et du maintien des compétences des employés et prestataires d'un exploitant UAS dans le cadre de son activité, en fonction de leur utilisation des machines, afin d'éviter tout risque de non conformité lors d'une opération, en tenant à jour une liste des télépilotes habilités et de leurs missions.</p> <p>C3 . Exploiter un processus de veille réglementaire dans le cadre de l'activité d'un exploitant UAS, afin d'actualiser ses procédures et le besoin en compétences de son personnel en détectant et communiquant tout changement impactant l'organisation.</p>	<p>Durée globale : 15 min</p> <p>Mise en situation : Le jury remet un Manuel d'Exploitation vierge au/à la candidat(e), une description des activités de l'entreprise dont les sites où sont utilisés les UAS, la liste des UAS et la liste des employés et/ou prestataires.</p> <p>Le/la candidat(e) définit l'organisation à mettre en place au sein de la structure professionnelle exploitant des UAS, la répartition des tâches et les responsabilités des encadrants en se basant sur les éléments qui lui ont été remis.</p> <p>Le/la candidat(e) complète un Manuel d'Exploitation en présentant les rôles et les missions nécessaires à l'organisation de l'activité.</p> <p>Le/la candidat(e) complète la liste des télépilotes et leurs qualifications.</p> <p>Le/la candidat(e) vérifie que chaque télépilote dispose des compétences nécessaires pour la réalisation de ses missions ou à défaut indique les manquements et les qualifications que celui-ci devra suivre.</p> <p>Le/la candidat(e) présente à l'oral le processus de veille qu'il met en place au sein de la structure pour permettre d'informer les employés et prestataires de toute modification réglementaire qui impacterait l'activité.</p> <p>10 minutes d'analyse 5 minutes de présentation au jury</p>	<p>Cr1.1. Le/la candidat(e) a identifié quelles activités vont nécessiter des autorisations de vol en utilisant la liste des sites de vol.</p> <p>Cr1.2. Le/la candidat(e) a identifié quelles assurances et qualifications spécifiques sont nécessaires pour la réalisation des vols.</p> <p>Cr1.3. Le/la candidat(e) a renseigné dans l'organigramme du Manex, les télépilotes, le responsable d'exploitation et le responsable sécurité.</p> <p>Cr1.4. Le/la candidat(e) a listé les scénarios opérationnels nécessaires (Ouvert, Spécifique, hors scénarios) pour les activités de l'exploitant en utilisant la liste des sites de vol, la liste des UAS et la liste des employés et/ou prestataires.</p> <p>Cr2.1. Le/la candidat(e) a identifié les membres du personnel n'ayant pas les qualifications requises pour l'usage d'un UAS au regard de leurs missions.</p> <p>Cr2.2. Le/la candidat(e) indique un plan de développement des compétences adapté aux membres du personnel n'ayant pas les qualifications requises.</p> <p>Cr3.1. Le/la candidat(e) a présenté un processus permettant la collecte et la diffusion d'une veille réglementaire auprès des membres du personnel.</p> <p>Cr3.2. Le/la candidat(e) a identifié deux sources ayant autorité permettant d'être informé dès la publication d'un nouveau Décret ou nouvel arrêté modifiant l'environnement réglementaire.</p>

Référentiels		
Référentiel de Compétences	Référentiel de certification	
	Modalités	Critères
<p>C4 . Intégrer un UAS auprès d'un exploitant dans le cadre de son utilisation professionnelle, afin de réaliser des missions en effectuant les déclarations réglementaires et la mise à jour des documents internes.</p> <p>C5 . Réaliser l'entretien des UAS d'un exploitant, utilisés dans le cadre de son activité, afin d'éviter tout risque lors d'une opération, en suivant un manuel d'entretien.</p>	<p>Durée globale : 10 min</p> <p>Mise en situation :</p> <p>Le jury remet un UAS et son manuel d'entretien au/à la candidat(e) en lui expliquant qu'il s'agit d'une nouvelle acquisition et qu'il souhaite que celui-ci réalise les déclarations légales et le premier entretien de la machine.</p> <p>Le/la candidat(e) ajoute l'UAS et les informations pour son utilisation dans le Manuel d'Exploitation.</p> <p>Le/la candidat(e) identifie le type d'assurance à souscrire.</p> <p>Le/la candidat(e) réalise les déclarations auprès des autorités.</p> <p>Le/la candidat(e) procède à l'entretien matériel et logiciel de la machine en suivant le manuel d'entretien.</p>	<p>Cr4.1. Le/la candidat(e) déclare l'UAS auprès des autorités via la plateforme Alphanango.</p> <p>Cr4.2. Le/la candidat(e) a renseigné dans le MANEX les numéros de série et d'UAS permettant d'identifier l'UAS dans le parc.</p> <p>Cr4.3. Le/la candidat(e) a renseigné dans le MANEX la classe de l'UAS et les scénarios correspondants à son utilisation.</p> <p>Cr4.4. Le/la candidat(e) a indiqué le type d'assurance à souscrire pour l'utilisation professionnelle de l'UAS.</p> <p>Cr5.1. Le/la candidat(e) a effectué l'entretien structurel et logiciel de la machine en suivant toutes les étapes du manuel d'entretien.</p> <p>Cr5.2. Le/la candidat(e) a réalisé un vol test afin de vérifier le bon fonctionnement de l'UAS.</p>

Référentiels		
Référentiel de Compétences	Référentiel de certification	
	Modalités	Critères
<p>C6 . Contrôler la conformité des procédures de préparation et de réalisation d'un vol dans le cadre de l'activité d'un exploitant UAS, afin de s'assurer que les missions se réalisent conformément à la réglementation.</p> <p>C7 . Améliorer les procédures de vol existantes d'un exploitant UAS dans le cadre de son activité, en ajoutant des mesures d'atténuation des risques afin de protéger davantage le personnel, les tiers et l'image de la structure professionnelle.</p> <p>C8 . Réaliser des missions de prise de vue à l'aide d'un UAS pour un exploitant dans le cadre de son activité, à l'aide de procédures adaptées afin d'assurer la sécurité et la conformité du vol avec les attentes de l'exploitant et le cadre réglementaire.</p>	<p>Durée globale : 20 min</p> <p>Mise en situation : L'instructeur remet au/à la candidat(e), afin qu'il/elle réalise un vol : - un UAS, - un ordre de mission contenant le lieu et l'objectif des prises de vue, - les procédures de préparation du vol, réalisation du vol et procédures de sécurité.</p> <p>Il est indiqué explicitement que les procédures sont anciennes et non actualisées, et que l'exploitant souhaite ajouter des mesures d'atténuation des risques lors des missions, pour les employés, les tiers et pour l'image de l'exploitant, lors de ce vol.</p> <p>Le/la candidat(e) contrôle que les procédures de vol sont conformes à la réglementation.</p> <p>Le/la candidat(e) identifie des mesures d'atténuation des risques à apporter pour plus de sécurité pour le personnel, les tiers et pour l'image de l'exploitant.</p> <p>Le/la candidat(e) réalise le vol décrit dans l'ordre de mission en appliquant les procédures de préparation et de réalisation du vol.</p> <p>Le/la candidat(e) réalise les prises de vue prévues dans l'ordre de mission.</p> <p>Au cours du vol, le/la candidat(e) doit réagir à une situation anormale et appliquer la bonne procédure de sécurité.</p>	<p>Cr6.1. Le/la candidat(e) a identifié le scénario et les autorisations à obtenir pour le vol.</p> <p>Cr6.2. Le/la candidat(e) a identifié la non conformité dans la procédure.</p> <p>Cr7.1. Le/la candidat(e) a identifié à minima deux mesures d'atténuations des risques pour la réalisation de missions.</p> <p>Cr7.2. Les mesures d'atténuations identifiées par le/la candidat(e) ne sont pas déjà imposées par la réglementation.</p> <p>Cr8.1. Le/la candidat(e) a respecté la réglementation et les procédures internes de l'exploitant pour le vol.</p> <p>Cr8.2. Le/la candidat(e) démontre une bonne gestion du stress lors d'une situation anormale.</p> <p>Cr8.3. Les prises de vue prévues réalisées par le/la candidat(e) correspondent bien à ce qui est décrit dans l'ordre de mission.</p> <p>Cr8.4. Le/la candidat(e) a appliqué une procédure de sécurité adaptée à la situation anormale.</p>

Adaptations prévues pour les PSH lors de l'organisation des épreuves

Type	Compensation (liste non exhaustive)
Mobilité réduite	Organisation sur des bases d'aéromodélisme et salles de formation où l'accessibilité est garantie et où les sanitaires sont adaptés aux PMR. Pupitre pour la radiocommande ou harnais. Assistance pour les déplacements. Mise à disposition d'équipement pour le froid (chaufferettes, couvertures).
Visuel	Adaptation des supports (texte grande taille, support papier, etc.). Utilisation d'un écran de retour vidéo adapté (tablette).
Handicap Auditif	Présence d'un second télépilote éventuellement nécessaire en vol à vue si forte surdité.
Handicap Psychique	Allongement de la durée d'épreuve de 30 minutes supplémentaires. Accompagnement pédagogique renforcé avec assistance.
Déficience Intellectuelle	Allongement de la durée d'épreuve de 30 minutes supplémentaires. Accompagnement pédagogique renforcé avec assistance.
Les maladies Invalidantes	Adaptation du planning. Accompagnement pédagogique renforcé avec assistance.
Autres	Contactez Lamine (06.95.62.36.79 ou lamine@minutedrone.com) pour trouver les solutions d'aménagement ou de compensation adaptées.